

## *L'impromptu de la garnison de Namur*

Marc RONVAUX

Comme on sait, la prise de Namur par Louis XIV en 1692 a donné lieu à une abondante littérature largement courtoisane. L'*Ode sur la prise de Namur* de Boileau et la *Relation de ce qui s'est passé au siège de Namur* de Racine, sont les pièces les plus connues, mais il en est bien d'autres, et nous avons déjà évoqué dans cette revue l'ode mythologique *Le Combat de Pan contre Apollon* d'Eustache le Noble<sup>1</sup>. Attachons-nous ici au genre du théâtre avec une pièce curieuse à plus d'un titre, jouée à la Comédie française au lendemain du siège : *L'impromptu de la garnison de Namur* ou *L'Impromptu de garnison*. Elle est attachée au nom du dramaturge Dancourt, mais nous allons voir que les choses ne sont pas si simples, et qu'elle a curieusement suscité une pièce en réponse du camp adverse.

L'utilisation du théâtre à des fins politiques est bien antérieure au siège de Namur ; elle est déjà présente en France pendant les guerres de religion<sup>2</sup>. Louis XIV est cependant l'initiateur d'un « théâtre d'État », financé et contrôlé par lui, dont la fonction de propagande et d'encadrement de la noblesse a été étudiée<sup>3</sup>. « Flatter Louis XIV, flagorner Staline ou câliner Mao, c'est, de tout temps et sous tous les régimes, à la fois pitoyable et dégueulasse » constate et déplore vertement Christophe Barbier<sup>4</sup> : du moins cela nous vaut-il un petit sujet d'étude original...

Un impromptu est une courte pièce composée sur-le-champ, ou prétendue telle. On connaît *L'Impromptu de Versailles*, comédie en un acte et en prose de Molière, créée en 1663. Si le mot est contemporain dans cette acception, il a apparemment été également utilisé par les Français pour qualifier la rapidité de la prise de Namur ; le titre de la pièce en ses différents avatars est aussi donc à l'époque un jeu de mots.

La comédie ne connaît pas moins de trois versions, sans compter la pièce en réponse : une première composition à Namur, une version remaniée par Dancourt pour la représentation au Théâtre français, imprimée à Paris en 1693 chez Thomas Guillain sous le titre de *L'Impromptu de garnison* et sous la forme

- 
1. « Midas ou le combat de Pan contre Apollon sur la prise de Namur d'Eustache le Noble », dans *Cahiers de Sambre et Meuse*, 2008-2, p. 55-70.
  2. A. VIALA, *Le théâtre en France*, Paris, 2009.
  3. L. FRITSCH, *Le grand livre du théâtre : Histoire et société - Genres et institutions - Auteurs et comédiens - Mise en scène et dramaturgie*, Paris, 2018, p. 224-227.
  4. C. BARBIER, *Dictionnaire amoureux du théâtre*, verbo *Politique*, Paris, 2015.

d'un in-12 de 63 pages, enfin une réécriture en trois actes éditée à Amsterdam l'année suivante chez Paul Maret avec le titre plus explicite de *L'Impromptu de la Garnison de Namur*.

La comédie est attachée au nom de Florent Carton, sieur d'Ancourt, dit Dancourt (1661-1725). S'il est tombé dans l'oubli aujourd'hui, Dancourt n'est pas le moindre des auteurs dramatiques de son temps<sup>5</sup>. On ne lui doit pas moins de 80 comédies, composées sur la bonne quarantaine d'années courant de 1683 à sa mort. On l'a cité comme le père du vaudeville moderne pour ses



comédies de mœurs légères, piquantes, gentiment immorales. Il tire parti des anecdotes et des cancans plus ou moins scandaleux de la ville et de la cour, ce qui lui vaut parfois l'une ou l'autre mésaventure. Ses œuvres sont rééditées en 1760 et 1810 et des rues de Suresnes et Fontainebleau, sa ville natale, honorent encore aujourd'hui sa mémoire.

◀ Florent Carton, sieur d'Ancourt, dit Dancourt, portrait par Robert Gabriel Gence (c. 1670-1728).

*L'Histoire du théâtre français*, publiée en 1748<sup>6</sup>, précise que *L'Impromptu de garnison* est dû à un auteur anonyme, mais qu'elle a été « retouchée et mise au théâtre » par M. Dancourt. Celui-ci, en faisant imprimer la pièce, y joignit en effet le petit avis suivant :

Cette comédie n'est pas de M. Dancourt, elle a été envoyée de Namur à Messieurs les Comédiens du Roy. Mais comme elle n'était pas en état de paraître avec succès sur le théâtre, M. Dancourt, pour faire plaisir à la Compagnie, et à l'Auteur, a bien voulu prendre la peine de la retoucher et de la rendre comme elle est. L'auteur estime que la comédie est vivement et plaisamment écrite, mais c'est un vaudeville du temps, où beaucoup de choses qui étaient alors de mise, paraîtraient aujourd'hui très déplacées. À

---

5. A. BLANC, *F.C. Dancourt, 1661-1725 : la Comédie française à l'heure du soleil couchant*, Tübingen, Paris, 1984 - 408 pages.

6. F. et C. PARFAICT, *L'Histoire du théâtre français: depuis son origine jusqu'à présent, avec la vie des plus célèbres poètes dramatiques, un catalogue exact de leurs pièces, & des notes historiques & critiques*, t. 13, Paris, 1748. Cette citation, comme le suivantes, a été transposée en français moderne.

l'égard du fonds de l'intrigue, c'est un officier français amoureux d'une jolie Flamande, qui obtient la préférence sur un officier espagnol.

L'origine namuroise de la pièce est cependant contestée par Arthur Dinaux, qui y voit une coquetterie d'auteur<sup>7</sup>. Il estime en effet que les Espagnols y sont trop maltraités et les Français trop loués pour qu'elle puisse avoir été produite à Namur en 1692 ; selon lui, l'intrigue, le style, les détails, la mise en scène même, révèlent un écrivain parisien rôdé au genre et aux goûts de son public. L'argument est faible : la dérision envers l'ennemi vaincu est très mesurée, Namur est bien aux mains des Français lorsque la pièce est écrite, et une plume française peut fort bien l'y avoir composée. La thèse de doctorat d'André Blanc sur le théâtre de Dancourt apporte d'ailleurs des preuves claires en ce sens, se basant sur des sources de première main<sup>8</sup>. D'abord est prouvé que le manuscrit est bien arrivé par la poste des Pays-Bas à Paris : la comptabilité de la Comédie française indique même à la date du 12 juillet 1692 une dépense de 2 livres 5 sols pour « port d'une pièce venue de Mons »<sup>9</sup>. Surtout, une décision de l'assemblée des comédiens tranche le débat en faveur d'une première écriture suivie d'une révision : « parce que la Compagnie est bien aise de faire quelque chose à la considération de l'auteur et de Monsieur Dancourt qui l'a rectifiée on a résolu de donner huit louis d'or à l'auteur et six louis d'or à Monsieur Dancourt »<sup>10</sup> ; l'avis de l'édition de 1693 est donc bien exact. Cela ne nous dit pas qui est ce premier auteur, mais on peut supposer qu'il s'agit d'un officier noble présent à Namur, désirant garder l'anonymat, mais assurément bien connu des comédiens, puisque sa pièce est acceptée d'emblée.

*L'Impromptu de garnison* est donné pour la première fois à la Comédie française après la tragédie *Mithridate* de Racine, et ce dès le samedi 26 juillet 1692 alors que la ville de Namur a été prise le 5 juin et son château le 22 juin. Le manuscrit n'étant arrivé à Paris que le 12 juillet, il n'a donc fallu que deux semaines pour retoucher, répéter et mettre en scène la comédie : ce souci et cette capacité de s'accorder au plus près à l'actualité laissent aujourd'hui rêveur ! Elle connaît dix ou douze représentations, la dernière le 14 août, ce qui n'indique qu'un succès mitigé, et est reprise à Versailles le 26 novembre. La comptabilité de la Comédie précise qu'il a fallu acheter une hallebarde et une lunette d'approche pour la mise en scène<sup>11</sup> ; le valet Merlin fait en effet passer ce dernier accessoire pour une paire de pistolets, effrayant ainsi les Espagnols, qui passent pour des couards...

---

7. A. DINAUX, *Archives historiques et littéraires du nord de la France, et du midi de la Belgique*, 3<sup>e</sup> série, t. 6, Valenciennes, 1857, p. 77-79.

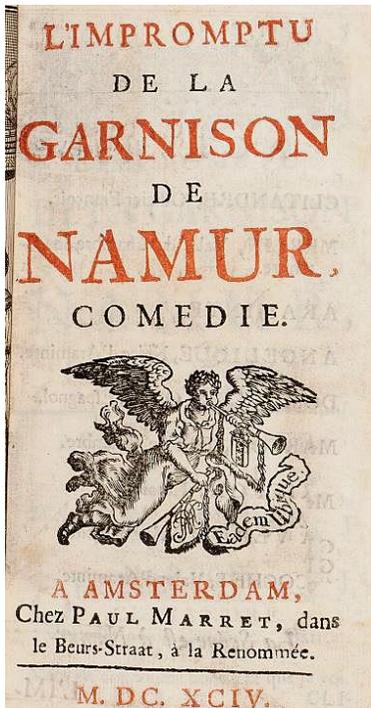
8. A. BLANC, *Le théâtre de Dancourt*, Lille, 1977, t. 1, p. 51-52. Les sources relatives à la Comédie française sont référencées par cet auteur.

9. Registres de la Comédie française, 12 juillet 1692.

10. Feuilles d'assemblées de la Comédie française.

11. *Ibid.*, 26 juillet 1692.

La comédie est plutôt réussie, enlevée et assez amusante. La scène se passe à Namur, dans le logis d'Araminte, tante de la jeune Angélique, entre l'époque de la prise de la ville et celle de la reddition du château, donc entre le 5 et le 22 juin. Neuf personnages sont mis en scène. Face à la belle et sa tante vieillissante, mais néanmoins amoureuse, les rivaux sont le Français Clitandre, ex-abbé devenu capitaine et séducteur, et Don Julien, officier espagnol vaniteux qui passe pour la dupe ; Merlin et Marton assurent les rôles habituels de valet de chambre et de soubrette, tandis qu'intervient le notaire namurois Griffon.



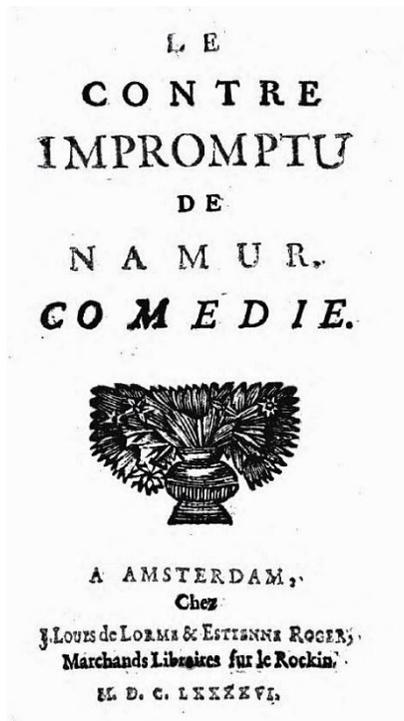
▲ La page de garde illustrée de l'édition hollandaise de 1694.

La rencontre entre d'officiers ennemis dans les salons de la ville occupée alors que le siège bat son plein est plutôt improbable, tout comme la distraction du capitaine français, si occupé à ses amours qu'il manque l'attaque et la chute du château et s'écrie : « Ah tête ! ah mort ! mon régiment est commandé et je m'amuse à la bagatelle ! ». On le voit, l'ironie n'épargne pas les amis ; la comédie n'a d'ailleurs rien de haineux pour l'adversaire. L'auteur est évidemment français, comme le prouve l'assimilation habituelle de Namur à la Flandre ; il fait ainsi dire à la soubrette locale un très improbable : « quoique Flamande, j'ai des inclinations françaises, et je suis la personne de Flandre la plus employée ». On note quelques allusions aux événements, l'entrée des

troupes françaises dans Namur, car c'est bien connu, « les Espagnols gardent mieux les femmes que les villes », ou cette invective au rival : « si vous ne sortez tout à l'heure par la porte, je vous jeterai par la brèche ». On apprend aussi que certains locaux s'enrichissent à la faveur des événements, car « ce ne sont pas les notaires à qui les Français font gagner le plus dans le pays, même si ce sont de grands épouseurs ». La conclusion va de soi : « Vivent les Français, il n'y a ni villes ni femmes qui leur résistent ! » La métaphore de la prise de la ville est évidente, et le *contre-impromptu* la rappellera clairement pour les lecteurs qui n'auraient pas compris...

Dans l'édition hollandaise de 1694, les vingt scènes de la comédie originelle sont réparties en trois actes. Les onze premières, dans l'acte initial, sont remaniées : division de longues tirades en dialogues plus vifs, approfondissement de certains caractères, tournure parfois satirique. On ignore qui est l'auteur de ce remaniement.

En 1695, les alliés dirigés par le prince d'Orange devenu roi d'Angleterre et par l'électeur de Bavière reprennent Namur et une nouvelle comédie est écrite réponse à la pièce de Dancourt : c'est *Le contre-impromptu de Namur*, édité à Amsterdam l'année suivante chez Delorme et Roger.



▲ La page de garde de la réplique de 1696 et une figure de P. Pickaart supposée figurer la ville.

L'avertissement signale le contexte :

Comme les Français en parlant de leur conquête de Namur, l'appelaient un Impromptu, pour donner à entendre, qu'ils en étaient bientôt venus à bout, et les alliés leur ayant après repris cette place, en assez peu de temps, pour pouvoir donner aussi à leur prise le nom d'Impromptu, on a pris de là l'occasion de faire cette Comédie, et de l'intituler le Contr'Impromptu de Namur. On y fait voir par des intrigues amoureuses, la prise de cette place par les Français, en introduisant un cavalier de cette nation, qui se rend maître par son adresse et par sa subtilité d'une jeune dame de Namur qui représente la ville, quoi qu'elle soit attachée à un seigneur espagnol, ensuite un cavalier anglais secondé par deux confidents, dont l'un est Allemand et l'autre Hollandais supplante le Français, représentant tous trois les alliés reprenant la forteresse de Namur.

Cette nouvelle comédie est en quatre actes. La belle, « riche bourgeoise de Namur », se prénomme cette fois Junie, sa servante est Claudine et sa tante Christine ; le Français est le chevalier de Lissac, l'Anglais est le comte de Scelton ; les cavaliers allemand et hollandais portent les noms convenus de Lisidor et Pyrame. L'intrigue est évidemment la réponse du berger à la bergère. Un cavalier français séduit une dame de Namur, auparavant liée à un seigneur espagnol, mais un noble anglais, aidé de ses confidents, l'un allemand, l'autre hollandais, supplante le Français dans le cœur de la belle. L'alliance des confédérés est donc aussi sentimentale, le premier rôle étant laissé à l'Anglais comme sur le champ de bataille. Le vaincu n'a plus qu'à s'en retourner en poste de Namur à Paris : « il s'en va à la cour de France d'épaissir son chagrin (sic) ». Il se conclut que les Français sont incapables d'impromptus « à la guerre comme à l'amour » car « leur soleil est sur le retour », allusion évidente à Louis XIV.

La pièce est anonyme, et selon de Lérès, elle aurait été mise en scène en 1696 dans le camp des Alliés<sup>12</sup>. Elle n'a pas la vivacité de celle de Dancourt. Dinaux estime que « la langue outragée dans chaque phrase, les mots estropiés, le style plat et trivial, annoncent une composition faite plutôt en Hollande qu'à Namur même et surtout qu'en France ». Cet auteur exagère, même si les dialogues de la comédie sont poussifs, les monologues trop longs et la chute très banale. Nous ne citerons, en guise de clin d'œil, que cette réflexion de Christine, séductrice namuroise vieillissante qui se regarde dans le miroir : « il y a dans ce monde cent petits moyens pour réparer les ravages des années, il y a du blanc d'Espagne, il y a du vermillon, il y a des mouches, s'il nous manque des dents nous connaissons des ouvriers qui en font de très belles d'ivoire, si nous puons, nous avons recours aux parfums » ...

---

12. A. DE LÉRIS, *Dictionnaire portatif des théâtres contenant l'origine des différents théâtres de Paris, le nom de toutes les pièces qui y ont été représentées depuis leur établissement, & celui des pièces jouées en province...*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, 1763.

La petite histoire théâtrale des sièges de Namur ne s'arrête pas là, puisqu'il est aussi question peu après d'une comédie en un acte et en prose, attribuée à Desmares<sup>13</sup> et intitulée *La dragonne, ou Merlin dragon*. L'impression de La Haye en 1796 précise que la comédie a été « jouée à Namur pendant le dernier siège par ordre du maréchal de Boufflers » ; il s'agirait donc plutôt du siège de 1695 que de celui de 1692, ce qui est logique puisque Boufflers était alors commandant de la place et plus à même d'y ordonner des divertissements. Cette pièce n'a cependant pas été créée à Namur, mais représentée une première fois le 26 avril 1686 au Théâtre français. Son choix pour ce qu'on nommerait bien plus tard « le théâtre aux armées » s'explique aisément par son caractère de bouffonnerie militaire, avec notamment cette parodie d'exercice pour manier le broc et le verre.

**M A R C H E A T E R R E.**  
**Est ce notre exercice de guerre, ou notre petit exercice journalier ?**  
**M E R L I N.**  
**Celui que nous faisons chez nos hôtes:**  
**L' E X E R C I C E.**  
**Prenez garde à vous Dragons. On va faire l'Exercice.**  
**A droite & à gauche rengez vous sur deux files.**  
**A droite & à gauche.**  
**Portez la main droite au broc ?**  
**Haut le broc ?**  
**Portez la main gauche au broc.**  
**Pofez vos brocs à terre. Remettez vous ;**  
**Portez la main gauche au bonnet ?**  
**Tirez vos verres ?**  
**Portez la main droite au verre.**  
**Portez le verre à la bouche.**



► *Louis XIV à cheval couronné par la Victoire devant le siège de Namur* par Pierre Mignard (1612-1695), le souverain flatté par cet impromptu littéraire à double sens.

13. Desmares est un auteur assez mystérieux, qui, sauf homonymie, serait mort très âgé en 1715. Il aurait été secrétaire des commandements du prince Louis, duc de Bourbon-Condé (1668-1710).